

2 jours - 14 heures

Formateur-trice référent-e : Victoria BLOUET

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

Le participant sera capable de délivrer des conseils (stratégiques et spécifiques) permettant aux utilisateurs professionnels de produits phytopharmaceutiques de raisonner et d'optimiser la protection de leurs cultures, sur la base d'un diagnostic personnalisé. Il pourra ainsi définir un plan d'action visant la réduction de l'usage des produits phytopharmaceutiques et une production plus vertueuse.

Note objectif est de donner au participant les connaissances nécessaires pour respecter la réglementation, connaître les risques liés à l'utilisation des produits phytosanitaires ainsi que connaître les stratégies visant à réduire leurs utilisations.

METHODES PEDAGOGIQUES

- Supports de formation adaptés et actualisés : diaporama, études de cas, vidéos, échanges sur l'expérience des participants, QCM préparatoire et correction collective
- Livret de formation remis à chaque participant.

MOYENS D'ENCADREMENT :

Formateur(trice) habilitée par la DRAAF (INMA et ACTA) et INRS.

PROGRAMME DE LA FORMATION :

Réglementation et sécurité environnementale :

Plan ECOPHYTO 2+ ; Loi Labbe et son extension ; Espaces ouverts au public et espaces privés ;
 Les produits : Homologations et N° d'AMM ; catalogue et application utile «PHYTOPHARMA », respect des dosages.
 Encadrement des pratiques ; conditions météo, DAR, DRE, ZNT aquatique et DSR riverains ;
 Transport (ADR) et stockage (local phyto) ;
 Risques pour l'environnement ;
 Règlementation sur le cuivre ;
 Types de pollutions ;
 Gestion des effluents et déchets phytosanitaires.

Santé, sécurité applicateur et espace ouvert au public :

Dangerosité des produits ; principales voies d'intoxication ;
 Conduite à tenir en cas d'intoxication.Étiquettes et FDS ;
 applications utiles comme « Phytoscan »
 Situations d'exposition au danger : avant, pendant et après l'application ;
 Principales mesures de prévention et de protection ; les EPI ;



INTER-ENTREPRISE
& INTA-ENTREPRISE
FRANCE METROPOLITAINE



14 STAGIAIRES MAXIMUM
INDIVIDUALISATION : OUI



PUBLIC : PROFESSIONNEL
EXERÇANT UNE ACTIVITÉ
DE CONSEIL AU SEIN D'UNE
ENTREPRISE DE CONSEIL AGRÉÉE
POUR L'ACTIVITÉ « CONSEILS. »

PRE-REQUIS : SAVOIRS DE BASE (LIRE,
ÉCRIRE, COMPTER)



DÉLIVRANCE DE L'ATTES-
TATION DE COMPÉTENCE À
L'ISSUE DE LA FORMATION



ACTUALISATION DES
COMPETENCES :
TOUS LES 5 ANS (7 HEURES)

Réduction de l'usage et méthodes alternatives :

Outils d'aide à la décision et de surveillance des bioagresseurs ;
 BSV ;
 Adapter les doses et raisonner les interventions phytopharmaceutiques ;
 La lutte Biologique, La lutte raisonnée et intégrée ;
 Méthodes de lutte alternatives ;
 Produits de biocontrôle listés ;
 Substances de base ;
 Impacts favorables de l'agroécologie.